



Le Fousseret, le 14 juillet 2025

## Discours du 14 juillet 2025

Mesdames, Messieurs, en vos grades, fonctions et qualités, chers amis,

Merci à toutes et à tous d'être présents ici en cette date symbolique. C'est la date anniversaire de la prise de la Bastille, pour que nous rappelions chaque année les valeurs portées par la Révolution Française, valeurs fondatrices de la République, inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et résumées par ces trois mots gravés sur les façades de nos édifices publics : Liberté, Égalité, Fraternité auxquelles j'ajoute leur corollaire, la laïcité.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous souvenir de l'importance de ces valeurs. La liberté, tout d'abord, qui nous permet de vivre dans un cadre où nos droits sont respectés, où la diversité d'opinions et d'idées peut s'épanouir sans crainte de répression. L'égalité, ensuite, qui nous rappelle que chaque être humain, quelle que soit son origine, son statut, ou son appartenance, mérite la même dignité. La fraternité, cet appel à la solidarité et à l'unité, qui doit nous pousser à nous soutenir mutuellement et à préserver ce qui nous lie plutôt que d'exacerber ce qui nous divise. La laïcité qui, loin d'être une contrainte, est un principe de liberté. Elle est une force qui protège la dignité humaine et crée un cadre où chacun, quelle que soit son origine, sa culture ou sa religion, peut vivre dans le respect mutuel et sans domination d'une croyance sur une autre.

Ce sont ces valeurs que nous venons célébrer en ce jour de Fête Nationale et nous venons ici, devant le monument aux morts, pour rendre hommage à celles et ceux qui sont morts pour les défendre. Plus que jamais, l'expérience nous invite, individuellement et collectivement, à la plus extrême vigilance, à la plus grande lucidité, mais aussi à la plus grande prudence face aux dérives de tout bord.

En effet, depuis sa naissance, la République marche sur un fil et son équilibre est précaire : en 1789, elle vote la Déclaration des Droits de l'Homme, quatre ans plus tard, elle guillotine des milliers d'hommes et de femmes ; en 1848, elle vote l'abolition de l'esclavage mais commence aussitôt la colonisation de l'Afrique ; en 1894, elle condamne Dreyfus, puis, en 1906, elle le réhabilite ; en 1936, elle publie les lois sociales alors que qu'en 1940, ce sont les lois anti-juives qu'impose l'Etat français, avant qu'en 1944, le programme du Conseil National de la Résistance suggère des lois qui seront votées à la Libération et sont encore en vigueur.

Aujourd'hui, plus que jamais, c'est le devoir de chacun de nous de faire vivre les idéaux de la République. Nous devons continuer à défendre la démocratie face aux forces de l'intolérance et de la division. Nous devons œuvrer, dans notre vie de tous les jours, pour une société où chaque citoyen trouve sa place, où les inégalités sociales, économiques et territoriales se réduisent, car nous sommes responsables de la transmission d'un héritage de paix et de respect à nos enfants et nos petits-enfants. Nous devons nous rappeler que la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ne sont pas des acquis définitifs, mais des principes à défendre au quotidien, dans nos paroles, nos actions, nos choix, et dans la manière dont nous nous comportons avec les autres.

En ce 14 juillet, je veux aussi rendre hommage à ceux qui nous accompagnent, nous protègent ou nous soignent au quotidien. Près de nous, je veux

honorer les gendarmes, les pompiers, les personnels de santé, les services sociaux, et tous les citoyens qui, par leur courage, leur dévouement et leur sens du service, participent à la préservation de notre présent et à la construction de notre avenir commun.

Vive la République ! Vive la France !